

YEŞİM NAZLAR :

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel du groupe de travail de mobilisation des individus non affiliés. Aujourd'hui, nous sommes le 26 août et il est 16h00 UTC.

Sur cet appel, nous avons sur le canal anglais Roberto Gaetano, Maureen Hilyard, Cheryl Langdon-Orr, Gopal Tadopalli, Syuzan Marukhyan, David Mackey, Bill Jouris, Laura Margolis, Joanna Kulesza, Sarah Kiden, Judith Hellerstein, Hanan Khatib et Alan Greenberg. Il n'y a personne sur le canal espagnol et il n'y a pas personne sur le canal français pour le moment. Natalia Filina vient de se joindre à nous. Nous avons reçu les excuses de Nadira Al-Araj et de Carlos Raul Gutierrez.

Au niveau du personnel, nous avons Gisella Gruber, Alperen Eken et moi-même, Yeşim Nazlar. Nous avons un service d'interprétation en français et en espagnol. Nos interprètes d'espagnol sont Lilian et Paulo et nos interprètes de français sont Isabelle et Claire.

Avant de commencer, je vous rappelle que vous devez donner votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour que les interprètes vous identifient sur le canal linguistique correspondant.

Je vous donne la parole, Roberto, allez-y.

ROBERTO GAETANO :

Merci.

Je vais d'abord demander s'il y a des propositions d'amendement pour notre ordre du jour. J'en ai une moi-même. Je ne vois pas de main

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

levée, donc je vais proposer l'amendement suivant. On m'a recommandé d'expliquer pourquoi nous avons formé ce groupe et pourquoi nous avons des membres qui sont maintenant des participants et qui auparavant étaient à la tête de ce groupe. Donc je vais d'abord donner une petite mise à jour sur cette situation.

Nous avons une situation actuellement qui est la suivante. EURALO n'a pas encore nommé officiellement leurs membres individuels non affiliés, les ALS et les membres des ALS. LACRALO a nommé des membres qui ne sont pas encore sur la liste de diffusion et je pense que dans quelques jours, ces questions seront réglées.

Comme cela a été dit, parce que je ne sais pas si tout le monde a participé à l'appel précédent ou a suivi les échanges sur la liste de diffusion, nous avons trois membres par RALO qui sont officiellement nommés : un par le leadership du RALO, un membre qui est un représentant des membres individuels non affiliés et un membre qui représente les membres de l'ALS. En outre, comme membres participants à ce groupe de travail, nous avons le président de l'ALAC et nous avons Alan Greenberg en tant que président sortant du groupe de travail parallèle. C'était le groupe de travail de mobilisation des ALS qui va bientôt finir son travail. Et Cheryl Langdon-Orr qui est, elle aussi, la présidente sortante qui va nous offrir une perspective historique de ce groupe de travail parce qu'elle connaît tous les détails et elle sait tout ce qui s'est passé auparavant. Donc elle pourra nous donner une bonne vision d'ensemble afin de minimiser les possibilités de commettre des erreurs. Donc je vais demander à ces trois personnes de prendre rapidement la parole. Donc Maureen, Alan et Cheryl, est-ce que vous

voulez prendre la parole ? Peut-être qu'on peut commencer par Maureen ?

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Roberto.

Bonjour à tous. Merci de vous être joint à ce groupe. Pour moi, il s'agit d'une mise en œuvre du travail de la révision d'At-Large. Le travail de ce groupe de travail est important pour l'At-Large. Mais comme Roberto l'a dit, cette révision a été faite sous la responsabilité d'Alan Greenberg, donc c'est lui qui a décidé des critères concernant les ALS. Et concernant la mobilisation de nos membres pour qu'ils réalisent ce travail, je voudrais remercier Roberto qui est à la tête de ce groupe et je voudrais remercier tous les membres de ce groupe de travail pour le travail qu'ils vont faire afin d'éclaircir le statut et les problèmes concernant les membres individuels non affiliés.

Merci.

ROBERTO GAETANO :

Merci Maureen.

Je donne maintenant la parole à Alan. Alan, est-ce que vous voulez nous donner votre opinion ?

ALAN GREENBERG :

Oui, merci. Je vais apporter quelques opinions dans cette réunion ; je pense que ce sera utile.

J'ai participé à la rédaction de l'ensemble des règles selon la perspective d'At-Large en 2007, comme Cheryl. Nous avons fait les dernières corrections de ce document. Je viens de finir ma présidence du groupe sur la mobilisation des ALS. Je pense que c'est important aussi.

J'ai aussi été le président de l'ALAC pendant quatre ans à l'époque du développement de ces membres individuels non affiliés dans les autres RALO parce qu'en Amérique du Nord, il n'y en avait pas. Et je crois que je suis le membre individuel non affilié qui existe depuis le plus longtemps. J'ai commencé avant l'existence des RALO. C'était dans le cadre de la création de la RALO de l'Amérique du Nord en tant que membre affilié. Et je pense que j'ai une assez bonne idée de ces aspects positifs de ces membres individuels non affiliés.

Puis j'ai participé aussi en tant que président de l'ALAC à la révision d'At-Large au cours de laquelle nous avons encouragé ces membres individuels non affiliés pour qu'ils travaillent aux côtés des ALS. Il y a eu à l'époque une révision assez compliquée d'At-Large avec des recommandations de changements radicaux, certains difficiles à mettre en œuvre.

Donc je pense que ce sera un groupe intéressant et je pense que je peux rajouter certaines perspectives qui pourront être utiles. Merci.

ROBERTO GAETANO :

Merci Alan.

Cheryl, est-ce que vous voudriez prendre la parole ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, bien sûr. J'ai ici quelque chose à ajouter concernant ce que Maureen et Alan viennent de dire, puisque je suis aussi un membre sortant.

En tant que tel, on a la possibilité de travailler pour le consensus et on a des appels à consensus. Si ce n'est que cela, nous n'avons pas vraiment d'influence. Cela peut avoir un impact ou pas sur le processus de prise de décision.

Mais cela dit, vous avez parlé d'une vision historique. J'ai présidé le comité consultatif. C'était à l'origine de la révision d'At-Large et il y a eu à ce moment-là des conflits concernant l'organisation des membres non affiliés et de leur rôle, conflits qui ont surgit avec les RALO. Et le seul groupe qui avait ce type de membres à l'origine et qui avait ce statut était la RALO d'Amérique du Nord.

Comme Alan l'a dit, nous avons une bonne compréhension de ce sont les statuts constitutifs, les règles de procédure, ceux qui ont été présents dans le passé et ceux qui existent aujourd'hui. Mais je dirais que ce groupe va devoir aborder les critères que les gens doivent satisfaire. Cela a déjà été abordé par le groupe qui travaillait sur les indicateurs. Cela a déjà été abordé à plusieurs reprises. J'espère que nous pourrons résoudre cet aspect.

Merci.

ROBERTO GAETANO : Merci Cheryl.

Je voudrais maintenant ajouter deux ou trois petites choses liées aux discussions qui ont lieu dans le chat actuellement. J'ai compris que la question de la façon dont les membres sont sélectionnés ou élus n'est pas clairement établie. Nous allons avoir pour chaque RALO une personne représentant le leadership d'ALAC qui sera un membre individuel non affilié ou un individu non affilié, et une autre personne qui sera un membre d'une ALS. Ceci nous permettra d'avoir une représentation des individus, une représentation des membres ALS et une représentation des dirigeants.

Je ne m'inquiète pas trop pour l'instant de savoir si toutes les régions n'ont pas ces trois types de personnes nommées officiellement parce que quoi qu'il arrive, nous pouvons déjà commencer à travailler et cette équipe de travail laisse la porte ouverte à toute personne qui souhaitera nous rejoindre, tant que ces personnes rédigent leur manifestation d'intérêt, s'occupent du formulaire requis pour le RGPD, etc. Mais une fois que les formalités auront été effectuées, les personnes pourront rejoindre le groupe et participer à tout.

La seule différence, c'est que s'il y a un cas précis sur lequel nous devons voter, le vote sera exclusivement un vote des membres parce que si on le laisse ouvert à d'autres, il est tout à fait possible qu'une région soit surreprésentée par rapport à d'autres qui seraient moins représentés et ceci déséquilibrerait les choses.

Par contre, j'imagine qu'il y aura des cas rares dans lesquels il faudra voter. Et si c'est le cas, nous essayerons d'en arriver à une décision consensuelle dans toutes les situations. Donc a priori, il ne devrait pas y avoir de préoccupations particulières par rapport au vote.

Je vois qu'Alan a levé la main. Donc allez-y Alan. Et de toute évidence, n'hésitez pas chacun à lever la main si vous avez des commentaires. Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Merci Roberto. Roberto, vous avez demandé à Maureen, à Cheryl et à moi de nous présenter, mais je vais vous présenter. Vous ne vous êtes pas présenté. Vous êtes peut-être timide.

Je ne sais pas si vous le savez mais Roberto est à l'At-Large depuis le tout début, depuis 2002 ou 2003. Il était membre de l'ALAC, il a été liaison au Conseil d'Administration au nom de l'ALAC, il a même été membre du Conseil d'Administration nommé par le NomCom. Donc il a énormément d'expérience au sein de l'At-Large et également du point de vue du Conseil d'Administration avec l'approbation des règles associées à l'At-Large. Je crois que c'est important à savoir et tout le monde n'est pas aussi vieux que moi.

Merci Roberto.

ROBERTO GAETANO :

Merci Alan.

Passons maintenant au vif du sujet. La première chose que je souhaite dire, c'est que j'aimerais commencer par considérer le rôle des individus. Et je souhaite commencer la discussion sur les exigences que nous souhaitons demander à ces individus.

Ce qu'il faut absolument connaître, c'est le tableau que le personnel a préparé. Et peut-être qu'au fur et à mesure de notre progression dans le

travail, on pourrait travailler sur ce tableau et voir s'il y a des choses précises qui sont appliquées dans une région et qui peut-être pour les autres régions pourraient être utiles.

Pourquoi est-ce que je dis cela ? Parce qu'en fait, pour les individus, chaque RALO a travaillé de manière isolée. Donc sur les cinq régions, nous avons des démarches totalement différentes. Ceci n'est pas en soi un problème, cela illustre également les différences culturelles entre les différentes régions. Mais peut-être pourrait-on réviser certaines choses. Peut-être qu'il y a certaines choses qui sont communes aux différentes RALO, donc on pourrait revoir un petit peu les rôles des individus et leur conception.

Je vais vous donner un exemple. Il s'agit de la candidature des individus. Il y a deux choses différentes entre l'Amérique du Nord et l'Europe. En Europe, il y a un processus de diligence raisonnable, etc. C'est un processus assez détaillé. Alors qu'à NARALO, le processus d'acceptation des individus est beaucoup plus facile. Une fois que les conditions de résidence et de citoyenneté ont été respectées, tant que la personne ne fait pas partie d'une structure At-Large, c'est bon, cela suffit, pas besoin de passer par d'autres procédures administratives. Voilà un exemple.

Les différentes RALO ont différentes procédures et c'est bien. Mais si nous souhaitons réellement mobiliser les individus non affiliés, la question devient de savoir s'il y a des conditions absolument nécessaire qu'il nous faut ajouter ou alors peut-être un soutien que l'on pourrait fournir à ces individus de manière à ce que leur participation soit plus efficace pour l'At-Large.

Je vois déjà une main levée. David, allez-y.

DAVID MACKEY :

Bonjour. Merci Roberto.

Comme souvent, j'ai toujours tendance à avoir des questions, donc j'en ai une. Et il s'agit des termes que vous utilisez, en particulier du terme de mobilisation. Je souhaite qu'on clarifie ce terme. J'aimerais comprendre. J'aimerais qu'on élargisse un petit peu la discussion par rapport à cela et peut-être qu'il y a d'autres clarifications à apporter. Mais vous parlez de mobilisation. C'est un mot qui est utilisé dans le contexte des membres individuels non affiliés mais aussi dans le contexte de l'ALAC. Est-ce que vous pourriez m'aider à comprendre la signification de ce dont vous parlez lorsque vous parlez de mobilisation ? Merci.

ROBERTO GAETANO :

Oui, merci pour cette question David. C'est une excellente question, en effet.

Trop souvent, nous utilisons des mots qui signifient différentes choses pour différentes personnes. Je peux vous dire ce que je veux dire par là. Et s'il y a des gens qui ont une autre conception de ce terme, par exemple peut-être que Maureen a un autre point de vue en tant que présidente de l'ALAC, n'hésitez pas à me corriger. Mais moi, j'interprète ce terme de mobilisation de la façon suivante.

Pour moi, c'est la question de savoir comment encourager la participation des individus. Donc premièrement, quelles sont les conditions pour la participation mais aussi comment allons-nous mettre au point une stratégie de sensibilisation ? Cela signifie aussi comment

appuyer leur participation avec l'ajout d'outils d'apprentissage. Puis il y a aussi la question de savoir comment conserver des informations à jour sur les compétences de ces individus de manière à ce que lorsque nous avons un groupe de travail précis qui se lance sur l'étude d'un sujet spécifique, qu'on puisse s'adresser à des personnes qui correspondent à ce travail. Donc tout ceci s'effectue. Par exemple, Joanna qui est ici présente avec nous travaille beaucoup sur les webinaires, sur la formation des gens, etc., donc il nous faut voir un petit peu de manière spécifique comment nous allons nous adresser à ces individus, comment nous allons mettre au point des formations, etc. Par rapport à la sensibilisation, il y a également un comité de sensibilisation. Tout ceci, ce sont des choses que nous faisons déjà.

Mais la question c'est que jusqu'à maintenant, la préoccupation clé, c'était les ALS. Il nous faut désormais voir si à partir du moment où on a des individus non affiliés, cela veut dire que nous devrions changer de point de vue. Par exemple en termes de compétences, c'est une question importante : les individus non affiliés peuvent provenir de situation très diverses avec des expériences très diverses, donc leurs compétences pourraient être très utiles dans certains des travaux que nous effectuons. Mais je pense qu'il ne nous faut peut-être pas avoir quelque chose de plus formel, mais peut-être une démarche plus contrôlée pour nous assurer de ne pas oublier des choses simplement parce que nous n'avons jamais formalisé ces choses, que nous ne les avons jamais mises sous forme de liste.

Voilà un petit peu ce que je voulais dire par là et comment je comprends la mission de notre équipe de travail.

Je vois qu'Alan demande la parole. Alan, allez-y. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à les exprimer parce qu'il s'agit ici d'un aspect fondamental. Nous devons être d'accord sur le rôle de ce groupe de travail avant de nous lancer dans le travail en lui-même. Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Justement ici, je voudrais vous offrir mon expérience et mon approche historique.

Ici, je crois qu'il faut montrer les parallèles qui existent entre ce groupe et celui de la mobilisation des ALS. Ce sont deux groupes qui nous montrent comment on peut trouver des membres actifs et plus actifs. Donc je pense que ce serait les points similaires, les choses que nous avons faites qui sont des points communs. Avec le groupe qui travaillait sur les ALS, un groupe qui existait depuis le début d'At-Large il y a presque 18 ans, dans beaucoup de cas, ces ALS ne faisaient pas exactement ce qu'on pensait qu'elles allaient faire à l'origine, c'est-à-dire nous offrir leurs membres pour avoir beaucoup de gens qui travaillent sur le terrain dans chaque pays. C'est là qu'il y a une difficulté. Donc on a voulu mobiliser les ALS et être sûr qu'on maintiendrait cet objectif qui existait à l'origine.

Au niveau des membres individuels, c'est pareil, nous avons des membres individuels dans la RALO d'Amérique du Nord depuis 18 ans, nous avons des membres individuels dans d'autres groupes depuis moins de temps, mais certains de ces membres, même s'ils étaient des membres individuels, sont actifs et font certaines choses. Donc

maintenant, on voudrait que les gens soient plus actifs et participent davantage. Je pense que le terme de mobilisation se justifie bien ici.

ROBERTO GAETANO : Merci Alan.

Je vois que Maureen a demandé la parole. Maureen, allez-y.

MAUREEN HILYARD : Merci Roberto.

J'ai entendu ce que vous venez de dire, je suis tout à fait d'accord avec vous. Je crois qu'ici, l'objectif de la mobilisation est un objectif pour tous nos membres et il concerne les ALS et les membres individuels.

Cela dit, lorsque ce sera clair au sein d'At-Large, je pense qu'il faudrait aussi dire aux gens ce qu'on attend d'eux une fois qu'ils se sont joints à ces groupes, peut-être leur expliquer qu'est-ce qu'on attend de leur part, le travail qui doit être réalisé. Donc je suis tout à fait d'accord avec ce que Roberto et Alan ont dit, surtout quand on parle de l'expérience que ces individus peuvent apporter en tant que membres individuels ou en tant que membres des ALS et participer au travail que nous faisons au sein d'At-Large.

Merci.

ROBERTO GAETANO : Merci Maureen.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou d'autres commentaires à ce propos ? Si ce n'est pas le cas, je vous propose maintenant de passer à l'analyse du tableau et de voir si les différentes RALO ont interprété correctement le rôle des membres individuels et s'ils ont satisfaits aux exigences. Mais avant, je vais donner la parole à Gopal. Gopal, allez-y, vous avez la parole.

GOPAL TADEPALLI :

Bonjour. J'habite en Inde et c'est un plaisir pour moi de participer à ce groupe de travail qui réunit des professionnels de l'ICANN du monde entier. Je voulais confirmer mon statut de membre.

Nous avons travaillé un petit peu au sein d'un groupe de travail sur la gouvernance de l'internet. Nous voulions aussi participer à l'événement d'APRICOT dans APNIC. Ensuite, nous avons participé au forum de gouvernance. Pour nous, il y a quelque chose de très important et c'est que les membres individuels puissent travailler au niveau local et pratiquer la jurisprudence parce que nous pensons qu'internet doit être à la disposition de la communauté en tenant compte du leadership global.

Merci.

ROBERTO GAETANO :

Merci Gopal.

Nous allons maintenant passer à ce tableau qui est affiché sur l'écran. Le premier point que je souhaite souligner ici, c'est qu'il y a des aspects communs. Et ce que je suggère, c'est qu'on demande au personnel de

l'ICANN de faire un suivi et d'essayer de réviser ce tableau pour voir ce que nous avons en commun qui existe déjà et qui est commun à toutes les régions et les différences qui existent aussi, quelles sont les propositions qui existent au niveau des RALO.

La première chose qu'on peut souligner ici, c'est que dans toutes les RALO, les critères d'accréditation ont beaucoup de points communs et je pense que les exigences existantes au niveau des statuts constitutifs de l'ICANN, je ne suis pas tout à fait sûr mais je dirais que dans toutes les régions, les membres individuels non affiliés doivent être des résidents permanents de leur région ou posséder la nationalité ou être ressortissant d'un des pays de leur région. Donc on ne peut pas être en même temps un membre d'une ALS et un individu non affilié. Et on doit aussi s'inscrire sur la liste de diffusion régionale.

Ce sont les exigences communes à toutes les régions et je pense que c'est quelque chose qui est obligatoire, de toute façon. En Europe, nous acceptons des observateurs et ils doivent répondre à certaines exigences concernant leur nationalité ou leur lieu de résidence. Cela a été comme cela de manière historique, c'est une constante historique. Le Caucase du Sud, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, ce sont des pays qui sont très proches de l'Europe – et surtout quand on parle de l'Arménie. Et les habitants de ces pays sont très intéressés par ce qui se passe en Europe et ils souhaitent participer aux discussions qui ont lieu en Europe. Je suis convaincu d'ailleurs que Narine est une de ces personnes. Il est observateur. Il est un individu non affilié et il est un observateur dans cette RALO. C'est pour cela que nous avons créé cette possibilité.

Il y a d'autres situations qui existent. Par exemple, je pense que vous savez que des territoires qui sont situés dans d'autres régions géographiques qui appartiennent à l'Europe, par exemple les territoires et département d'outre-mer de la France qui sont situés dans la région de l'Afrique ou dans la région de l'Amérique centrale, ces territoires sont directement en fonction de la reconnaissance de ces pays par l'ICANN. Ces pays sont des pays qui « font partie » de l'Europe, des pays qui seraient un territoire français situé sur une île en Amérique centrale qui vont appartenir à EURALO même s'ils sont beaucoup plus connectés avec les autres îles et les autres territoires situés autour de leur île qui appartiennent à la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Donc c'est quelque chose dont nous pourrions discuter pour en débattre et savoir si c'est une bonne idée qu'on ait cette option pour les individus de toutes les régions du monde.

Ici, je dirais qu'il y a deux aspects importants que je voudrais souligner. D'abord, le premier, est-ce que nous sommes tous d'accord sur le fait que pour ces résidents qui ne sont pas des membres d'une ALS et qui sont inscrits à la liste de diffusion nationale, ces aspects devraient être appliqués pour toutes les régions ? Puis le deuxième point concerne la discussion. Est-ce que nous voudrions accepter les observateurs ? Est-ce que nous voulons permettre aux gens de participer aux discussions et d'être un membre individuel ou un individu qui aurait le statut d'observateur ?

Je vais donner la parole à Gopal, Alan et Judith qui demandent la parole. Gopal, allez-y.

GOPAL TADEPALLI : Je trouve que c'est une bonne chose et je pense que c'est bien que nous puissions avoir des observateurs qui sont des professionnels et qui appartiennent à différentes régions. En plus, je pense que les membres individuels pourraient être associés à des institutions de différents types. Tout cela peut être organisé de façon à améliorer la gouvernance de l'internet dans les institutions. Je serais volontaire pour participer à cela. Merci.

ROBERTO GAETANO : Merci Gopal.

Alan, c'est à vous.

ALAN GREENBERG : Alfredo a posé une question dans le chat qui à mon avis est importante. Pourquoi avons-nous besoin de membres individuels non affiliés ? Pourquoi est-ce que les gens ne peuvent pas simplement devenir des membres d'une ALS ? Et c'est une bonne question.

La réponse, premièrement, c'est que l'ALS de votre région en général existait déjà avant de devenir ALS, donc par exemple l'ALS de votre région peut peut-être être très impliquée dans d'autres aspects de la gouvernance et il faut que cela vous intéresse. C'est peut-être une ALS qui enseigne aux enfants à utiliser les ordinateurs, ce n'est peut-être pas quelque chose qui vous intéresse particulièrement. Ou alors, il peut y avoir des frais pour devenir membre et cela vous bloque peut-être. Donc voilà pourquoi les ALS locales ne sont pas nécessairement adaptées à vos besoins.

Mais l'autre question, c'est pourquoi est-ce que toutes les RALO ont des règles qui disent qu'on ne peut être membre individuel non affilié que si on est non affilié ? Est-ce qu'on ne peut pas aussi être membre d'une ALS ? Et la réponse est un petit peu arbitraire.

Au début, l'idée était que si vous avez déjà un vote au sein d'une ALS, vous ne devriez pas avoir le droit de vote en tant que membre individuel. Pourtant, vous pouvez être membre de 12 ALS dans une même région. Donc cette question du vote multiple n'est pas nécessairement un argument valide. Certains membres individuels de toute façon n'ont pas de droit de vote suivant le cas. Donc on pourrait peut-être en parler. Est-ce qu'il est vraiment important de ne pas être affilié à une ALS ? Est-ce que c'est une règle arbitraire ? Est-ce que c'est une distinction que l'on doit faire ? Je pense qu'il faut que nous en parlions si nous choisissons de le faire mais pour l'instant, c'est la règle qui existe dans les RALO. Mais l'historique est intéressant.

Merci.

ROBERTO GAETANO :

Merci Alan.

J'ai un commentaire par rapport à cela, mais passons d'abord la parole à Judith. Judith, allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN :

Par rapport à la question d'Alfredo, il y a autre chose qu'Alan n'a pas dit. C'est que la politique de cette ALS n'est pas nécessairement quelque chose qui vous intéresse. Par exemple, il y a certains cas où une ALS

précise avec laquelle vous êtes affilié a pu vous donner l'impression qu'elle n'était pas d'accord avec vos idées, vous n'arriviez pas à communiquer vos idées. Donc votre seul moyen pour communiquer vos idées, c'était de devenir membre individuel.

Il y a aussi d'autres situations comme dans n'importe quelle organisation où la personne a vraiment des points de vue divergents du groupe. C'est donc quelqu'un qui se positionne différemment. Donc pour obtenir le consensus, il faut être clair : qui parle au nom de quoi ? Est-ce que c'est une ALS ou est-ce que c'est un individu au sein de cette ALS qui parle ? Voilà pourquoi dans les RALO, nous avons suggéré aux gens que soit ils parlent au nom de l'ALS, soit ils deviennent membres individuels et à ce moment-là, les personnes peuvent exprimer leur point de vue si c'est ce qu'ils souhaitent dire, si c'est ce qui est important pour eux.

Mais au départ, j'avais levé la main pour autre chose. Je crois qu'un des critères qui a été mentionné par rapport au statut de l'observateur, je pense qu'il faut le penser différemment. C'est séparé. Je ne suis pas tout à fait d'accord pour dire que par exemple dans le cas des îles, dans notre RALO par exemple, nous avons beaucoup de territoires dans les Pacifique et ils ne seront jamais membres de la RALO et ce ne sera jamais le cas. Cela ne correspondrait pas bien à leurs caractéristiques, à ce qu'ils souhaitent faire. Tout ceci est relatif à la région dans laquelle ces îles se trouvent. Donc c'est à cette région que ces îles doivent appartenir. D'ailleurs, il y a un certain nombre d'années, nous avons beaucoup travaillé sur cette question de la géographique. Certes, ce sont des territoires, je comprends la question mais si ces territoires le

souhaitent, ils devraient devenir membres individuels à part entière d'une autre région et non pas être contraints.

Donc je ne suis pas tout à fait d'accord avec le statut d'observateur parce que par exemple, les territoires qui font partie des Caraïbes devraient pouvoir faire partie des Caraïbes. Je sais que cela ne changera pas, alors pourquoi est-ce qu'on en parle ? Le fait qu'on le mentionne justement veut dire qu'il y a une question. On ne souhaite pas en débattre, mais je pense que la question de la règle du statut d'observateur est importante.

ROBERTO GAETANO :

Merci Judith. Ce que vous êtes en train de dire, je l'entends bien. Par contre, encore quelque chose.

Au tout début, la situation n'était pas celle-ci. Au tout début à l'ICANN, peu importe s'il s'agissait de territoires qui étaient rattachés à différents pays, la constitution des RALO a été géographique au début. Et avec le temps, les choses ont évolué. D'ailleurs, c'était une question relative aux ccTLD parce que certains des territoires avaient leur propre ccTLD, donc ils essayaient de voir où situer leur propre TLD. Et ils ne voulaient pas être reliés à l'Europe avec tous leurs processus.

Quoi qu'il en soit, nous n'allons pas changer tout ceci, mais la raison pour laquelle je le mentionne, c'est que c'est un cas qui existe déjà puisque nous avons une ALS qui se situe dans un de ces territoires français qui appartiennent à la France, donc ils devraient faire partie d'EURALO. Cela ne les intéresse pas de faire partie d'EURALO.

Quoi qu'il en soit, on pourrait peut-être en parler sur la liste de diffusion en pointant vers les exemples et les documents pour avoir un petit peu plus de contexte.

Par ailleurs, il ne nous reste que six minutes avant la fin de l'appel. Je sais qu'il y a un sous-comité sur la sensibilisation qui doit commencer sa réunion dans cinq minutes, donc nous ne pouvons pas prendre de retard. On pourrait parler davantage de cette question sur la liste de diffusion avec davantage d'informations fournies.

Par rapport à ce qu'a dit Alan, si je me souviens bien, il y a eu une discussion similaire au groupe de mobilisation des ALS. Nous avons parlé de la distinction principale entre un membre simple et quelqu'un qui fait partie des dirigeants de l'ALS. Donc par extension, peut-être qu'on pourrait adoucir cette obligation – on pourrait en tout cas parler d'assouplir cette obligation –, celle de ne pas être un membre d'ALS pour être membre individuel non affilié, dire qu'on ne peut pas être dirigeant d'une ALS par exemple. Le problème est très simple. Quelqu'un peut être membre d'une ALS mais sur un sujet spécifique, cette personne peut avoir un point de vue totalement différent, soyons polis, avoir une position minoritaire au sein d'une ALS. Cette personne pourrait tout à fait participer à un groupe de travail pour exprimer sa propre opinion en tant qu'individu, même si cette opinion n'est pas celle de son ALS ou en tout cas du groupe qui dirige l'ALS. Cela pourrait être une des raisons pour lesquelles nous pourrions réfléchir à assouplir cette obligation.

Quoi qu'il en soit, il ne nous reste plus que trois minutes avant la fin de l'appel et il reste une chose importante que je souhaite dire. Mon

intention est de beaucoup travailler sur la liste de diffusion. Je ne souhaite pas gérer cette équipe de travail uniquement grâce aux réunions hebdomadaires. Je pense que la plupart du travail doit être effectué sur la liste de diffusion de manière à ce que lorsqu'il y a un problème, on puisse rapidement réagir, fournir des documents, des références, etc. Donc s'il vous plaît, soyez prêts à consacrer un peu de temps entre les appels à la lecture des courriels et à l'expression de vos points de vue. Cela s'est déjà produit mais j'aimerais en fait accroître la participation sur la liste de diffusion au fur et à mesure que nous allons progresser avec notre travail.

Y a-t-il des choses importantes, des interventions des uns et des autres ? Pour l'instant, je crois que nous pouvons passer à l'appel suivant. Encore une fois, par rapport à l'appel suivant, nous nous en occuperons par le Doodle.

Je me demandais si le groupe de travail de mobilisation des ALS, lorsqu'il aura terminé son travail, pourrait nous donner son créneau parce qu'en fait, la plupart des personnes qui font partie de ce groupe font partie du groupe de mobilisation des ALS également, donc je pense que cela ne poserait pas problème – je l'espère. Ou alors, on pourrait avoir deux options comme au CPWG, donc avoir deux options avec deux fuseaux horaires pendant la même journée de manière à ce que ce ne soit pas toujours la même région géographique qui doit travailler en pleine nuit.

D'autres commentaires ? Je ne vois ni n'entends personne. Donc je pense que nous pouvons maintenant terminer.

Yeşim, est-ce que vous pourriez s'il vous plaît interrompre l'enregistrement et terminer l'appel ?

YEŞİM NAZLAR :

Oui, bien sûr.

Merci à tous d'avoir participé à l'appel d'aujourd'hui. La réunion est terminée et je vous souhaite une excellente journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]